

## *Etat d'avancement projet de Programme pour les Résultats Intégré de Résilience aux Catastrophes en Tunisie (PIRC).*

Suite aux inondations survenues au Gouvernorat de Nabeul à la fin du mois de septembre 2018, le Gouvernement Tunisien a émis, le 22 Janvier 2019 et le 17 Février 2020, deux requêtes officielles auprès de la Banque Mondiale (BM) et de l'Agence Française de Développement (AFD) demandant un appui technique et financier dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes naturelles. Le 28 mai 2020, une réunion interministérielle a fait le point sur les avancées des assistances techniques en cours et a confirmé le choix d'un Programme pour les résultats (PpR), d'un coût de 125 Millions US\$ qui s'étalera sur cinq années, comme instrument financier le plus adéquat pour appuyer la résilience en Tunisie, les grandes lignes du programme au quatre piliers :

- 1- Réduction du risque d'inondations (62 million US\$), à travers la mise en œuvre du Programme National de Gestion des Risques d'Inondations, la réalisation d'investissements de réduction des risques d'inondations et le renforcement des capacités en matière de protection contre les inondations ;
- 2- Préparation aux catastrophes (26 million US\$), à travers la modernisation des services et des systèmes hydrométéorologiques et d'alerte précoce, par le renforcement des capacités institutionnelles et techniques, la modernisation des systèmes d'observation, de modélisation et de prévision et le renforcement de la fourniture des services ;
- 3- Renforcement de la protection financière (32 million US\$), par une meilleure planification financière et une gestion plus efficace et active des passifs éventuels par l'accroissement de la résilience macro-économiques et financière et le renforcement de la protection de la population ciblée et des biens contre les impacts des catastrophes naturelles ;
- 4- Renforcement de la coordination institutionnelle, du cadre normatif et des connaissances pour la gestion des risques de catastrophes (GRC), (5 million US\$).

Le montage institutionnel du Programme permettra de conduire au développement et à la pérennisation des institutions et mécanismes de coordination pour l'opérationnalisation de la GRC/FRC en Tunisie :

1. Un Comité interministériel de pilotage stratégique (CIPS) sera établi pour superviser la mise en œuvre du programme et assurer un engagement proactif des acteurs institutionnels impliqués dans le programme. Co-présidé par le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement et par un autre Ministre par rotation et selon l'ordre du jour (Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre du Transport, le Ministre de l'Agriculture, de des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, le Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement), il se réunira deux fois par an pour examiner et définir les orientations stratégiques du programme et, aussi souvent que nécessaire, pour résoudre les problèmes soulevés lors de la mise en œuvre du programme. Le CIPS fournira également des conseils et un leadership en ce qui concerne les actions et les réformes politiques prévues dans le cadre de ce Programme.

2. Une Unité de Résilience sera responsable de la mise en œuvre, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du programme.  
Elle assurera également le secrétariat de la CIPS opérationnelles. Elle sera logée au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement (Direction Générale de l'Audit et du Suivi des Grands Projets).  
Elle coordonnera le travail des Equipes Opérationnelles qui seront mises en place.  
Ces Unités comprendront des représentants des différents départements techniques directement impliqués dans la mise en œuvre des trois premiers domaines de résultats du programme PpR. Elles assumeront les responsabilités classiques de mise en œuvre des projets (passation de marchés, gestion financière et garanties). Un manuel opérationnel du projet (MOP), ainsi que des MOPs spécifiques pour chaque équipe opérationnelle seront préparés.

Le Calendrier des prochaines rencontres avec la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement :

- Du 7 au 10 Décembre 2020 pour l'évaluation finale du Programme,
- La semaine du 18 janvier 2021 pour les négociations.
- Le 25 février 2021 pour le passage du Programme devant le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale.